



C

on

sommation en faible croissance et nouvelles énergies vertes

L'île de La Réunion reste dépendante de l'extérieur pour sa consommation d'énergie qui est satisfaite à 86,5 % par l'importation de ressources fossiles non disponibles localement. En 2008, les combustibles fossiles importés ont représenté l'équivalent de 1 134 600 tonnes de pétrole, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2007. Ces importations se répartissent en 63,5 % de carburants liquides pétroliers, 34,2% de charbon et 2,3 % de gaz butane. Ces produits sont consommés pour la production électrique ou directement dans les secteurs du transport, du résidentiel-tertiaire, de l'agriculture et de l'industrie.

Si les importations de combustibles fossiles ont augmenté de 5 %, leur consommation n'a augmenté que de 1,8 %, les stocks étant en hausse en fin d'année. En 2008, les prix élevés des produits pétroliers ont freiné la consommation de combustibles fossiles pour la production électrique a augmenté de 3,6 %.

L'accroissement de la production d'électricité a pourtant ralenti : en 2008, elle est de 2 546 GWh, en augmentation de 3,4 % par rapport à 2007, au lieu de 4,3 % par an en moyenne entre 2003 et 2007. La part des énergies renouvelables est de 36 %, dont l'essentiel provient des centrales hydrauliques et des centrales à bagasse et charbon. En 2008, la croissance de la production renouvelable a couvert 9,5 % de la croissance de la production électrique totale.

La Réunion exploite des énergies renouvelables locales pour l'équivalent de 175 000

tonnes de pétrole, soit 13,5 % de son approvisionnement total. La quantité d'énergie ainsi obtenue a augmenté de 5,4 % par rapport à 2007. Ces énergies renouvelables sont le solaire thermique qui fournit de l'eau chaude sanitaire, la bagasse et l'hydraulique ainsi que l'éolien et le photovoltaïque pour produire de l'électricité. Depuis fin novembre 2008, la valorisation énergétique du biogaz de décharge a également débuté sur le site de Pierrefonds.

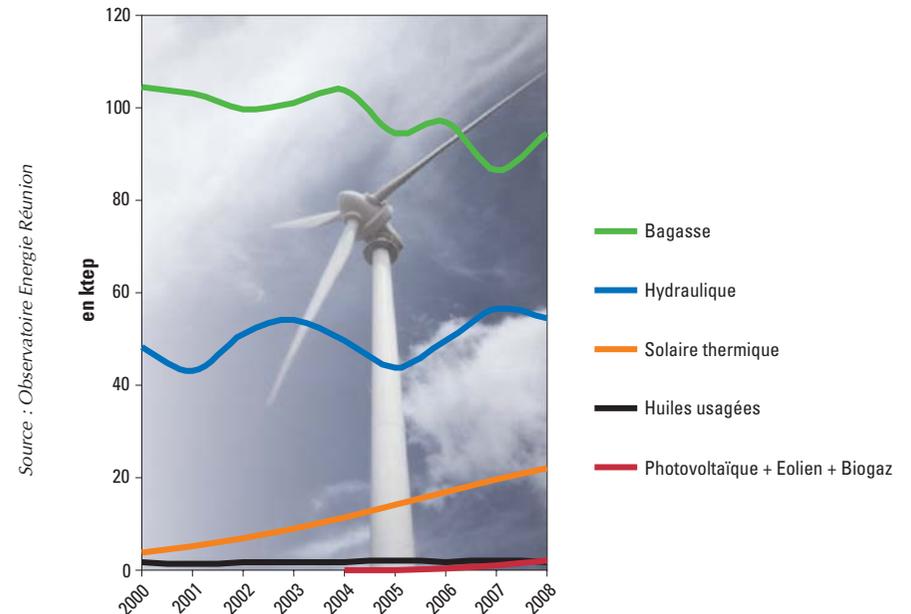
En 2008, 10 440 chauffe-eau solaires individuels ont été installés, soit un chiffre d'affaire d'environ 40 millions d'euros. Depuis deux ans, le marché connaît une stagnation. Pour la production collective d'eau chaude sanitaire, près de 4 000 m² de capteurs solaires ont été posés en 2008.

Le développement des énergies renouvelables

Le développement des éoliennes, des systèmes photovoltaïques et de la valorisation des déchets par méthanisation concourt à 2,6 % de la production électrique obtenue à partir des énergies renouvelables, soit plus 1 % par rapport à 2007. À terme, ce sont plus de 60 MW éoliens qui seront installés à La Réunion et l'objectif pour les systèmes photovoltaïques est d'avoir un rythme d'installation annuelle de 10 à 20 MW.

Les actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables se poursuivent. L'objectif est de tendre vers une autonomie de production électrique à l'horizon 2025 grâce au Plan régional des énergies renouvelables et de l'utilisation rationnelle de l'énergie (Pré-ure) initiée par la Région Réunion dans le

Ressources énergétiques locales



cadre de l'article 50 de la loi Loom. Le projet GERRI¹ est conçu comme le prolongement naturel de cette démarche et se fixe l'objectif d'intégrer d'ici 2030 toutes les innovations intéressantes les déplacements, la production de l'énergie, son stockage et ses usages, ainsi que l'urbanisme, la construction et le tourisme.

Des recherches sont effectuées dans des domaines innovants tels que les énergies marines, le stockage et la régulation des énergies intermittentes ainsi que les fermes agri-solaires. Ces recherches laissent présager l'essor de nouveaux procédés industriels et économiques. ♦

Gaëlle GILBOIRE
Observatoire Energie Réunion

¹ GERRI : cet acronyme se lit de deux façons :
- Grenelle de l'Environnement à La Réunion : Réussir l'innovation
- Green Energy Revolution : Reunion Island.

Définitions :

- Watt : unité de puissance.
- kWh : kilowatt-heure : correspond à la consommation d'un appareil électrique de 1 000 watt pendant 1 heure :
1 GWh = 1 000 000 kWh.